

Les Lieux Phare.S

Manifeste de Clarté Éthique & d'ouverture sur le Monde

PRÉAMBULE : L'EXIGENCE DE CLARTÉ

Parce que le projet **Lieux Phare.S** porte une vision poétique, politique et culturelle hors des sentiers battus, il a le devoir d'une **transparence exemplaire**. Nous croyons que la véritable radicalité écologique et relationnelle ne réside ni dans le repli sur soi, ni dans le dogmatisme, mais dans une **éthique irréprochable de la liberté, de l'ouverture et du dialogue**.

Ce document fixe la frontière claire et infranchissable entre notre démarche d'expérimentation citoyenne et toute forme de dérive autoritaire, sectaire ou communautariste. Il constitue notre socle d'intégrité face à nous-mêmes, face à la société et face aux institutions.

Partie I :

Ce Que Nous Sommes / Qui Sommes-Nous ?

CE QUE NOUS SOMMES

Un milieu ouvert • Un laboratoire citoyen • Un espace de libre arbitre

1. **Un milieu d'hospitalité et d'écologie relationnelle** : Nous sommes un espace d'accueil, de recherche-action, d'apprentissage et de création, ancré dans des territoires concrets et ouvert à la diversité des personnes, des cultures et des générations.
2. **Un laboratoire citoyen d'expérimentation** : Nous sommes un terrain de sensibilisation à l'agroécologie, à l'architecture aux low-techs, à la sobriété, à la transmission des savoir-faire et à la préservation de la biodiversité.
3. **Une culture du doute et de la pluralité** : Nous sommes des chercheurs, des praticiens, des artistes et des citoyens qui cultivent l'esprit critique, l'humilité, le droit à l'erreur et l'augmentation réciproque des regards.
4. **Une structure respectueuse des lois républicaines et des droits humains** : Nous nous inscrivons pleinement dans le cadre des valeurs de la République, de la laïcité, de l'égalité femmes-hommes, de la liberté d'expression et de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.
5. **Un acteur du territoire relié aux services publics et au tissu local** : Nous coopérons avec les collectivités locales, les écoles, les associations, les voisins, les commerçants et les institutions.

Partie II :

Ce Que Nous Ne Sommes Pas / Qui Nous Ne Sommes Pas

CE QUE NOUS NE SOMMES PAS

Ni une secte • Ni un dogme • Ni un micro-État • Ni une vérité close

1. Ni une secte, ni une communauté fermée

- **Liberté totale de venue et de départ** : Aucune adhésion n'est irréversible. Chaque membre, bénévole ou usager conserve la liberté absolue d'entrer, de participer ou de quitter l'association à tout moment, sans justification ni pression morale ou financière.
- **Refus de la rupture sociale ou familiale** : **Les Lieux Phare.S** encouragent le maintien et l'épanouissement des liens familiaux, amicaux et citoyens de chacun. Tout discours prônant le rejet du monde extérieur, de la société ou des proches est strictement proscrit.
- **Absence totale de « Chef » ou de maître à penser** : Le projet refuse le culte de la personnalité. La gouvernance partagée (Écocratie) garantit que le pouvoir ne repose sur aucun chef spirituel ou charismatique, mais sur des rôles tournants, transparents et révocables.

2. Ni une doctrine dogmatique, ésotérique ou obscurantiste

- **Culture de la science et du discernement** : Si nous valorisons le sensible, le poétique et la reconnexion au vivant, nous refusons les pseudosciences, le complotisme et les théories ésotériques imposées. Nous faisons dialoguer les savoirs empiriques avec une démarche scientifique rigoureuse.
- **Absence d'obligation de croyance** : Aucune croyance spirituelle, philosophique ou idéologique n'est requise pour rejoindre ou fréquenter un **Lieu Phare**. Chacun conserve son entière liberté de conscience et de religion.

3. Ni un entre-soi communautariste ou séparatiste

- **Pas de micro-société autarcique** : Nous ne cherchons pas à fuir la société ni à créer une enclave autosuffisante fermée sur elle-même. Nous voulons faire réseau avec le monde, *dans* le monde.
- **Lutte contre les discriminations** : L'association rejette fermement le racisme, le sexisme, l'homophobie, la xénophobie, le rejet du handicap et toute forme de repli identitaire.

4. Ni une médecine parallèle, ni un centre de soins non réglementé

- **Pas d'exercice illégal de la médecine** : Les Lieux Phare.S ne dispensent aucun traitement médical, aucun diagnostic et aucune thérapie se substituant à la médecine conventionnelle.
- **Respect du parcours de santé** : Aucun membre ne sera jamais incité à interrompre un traitement médical ou un suivi psychiatrique. Les activités proposées (ateliers, bien-être, nature) sont strictement de l'ordre de la convivialité, de la prévention globale et du lien social.

5. Ni une captation de biens, ni un système financier opaque

- **Protection du patrimoine individuel** : L'association ne demande aucun abandon de biens personnels, aucun don disproportionné, ni aucun prêt financier contraignant à ses membres.
- **Transparence financière absolue** : Les comptes sont audités, publics et présentés chaque année. La non-lucrativité est garantie par les Statuts.

Partie III :

Nos Garde-Fous et Engagement de Transparence

Pour garantir le respect continu de ces engagements, l'association **Lieux Phare.S** met en place trois principes de vigilance permanente :

1. **Le Principe des Portes Ouvertes** : Tout **Lieu Phare** est un espace accessible au public, aux voisins, aux élus, aux institutions et aux familles. Il n'existe aucune zone « secrète » ou réservée à des initiés.
2. **Alignement avec la MIVILUDES** : L'association s'engage à évaluer régulièrement ses pratiques au regard des critères de prévention des dérives sectaires établis par la Mission Interministérielle de Vigilance et de Lutte contre les Dérives Sectaires (MIVILUDES).
3. **Droit d'Alerte et Droit de Saisine** : Tout membre, usager ou tiers extérieur peut contacter la Commission de Convivialité ou le Conseil d'Administration pour signaler un comportement, une dérive verbale ou une posture contraire à la présente Charte.

Engagement Solennel des Instances

En signant ce manifeste, les organes de gouvernance (Conseil d'Administration, Bureau, 6 Membres Fondateurs, Collège du Vivant) s'engagent à faire respecter scrupuleusement ces principes et à exclure immédiatement tout individu ou groupe qui tenterait d'instrumentaliser **Les Lieux Phare.S** à des fins sectaires, dogmatiques ou autoritaires.

Fait à **[Ville]**, le **[Date]**.

Signatures pour l'Association Lieux Phare.S :

(Pour le Bureau Exécutif)

(Pour les 6 Membres Fondateurs)